

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2012

RÉGULATION ÉCONOMIQUE OUTRE-MER ET DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (N° 245)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 197

présenté par

M. Gomes

à l'amendement n° 82 de M. Nilor

ARTICLE 1ER TER

A l'alinéa 4, substituer au mot :

"et",

les mots :

"de la Nouvelle Calédonie et des"

EXPOSÉ SOMMAIRE

se justifie